

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE (en Visio) Séance du 15 avril 2024

Présents : Philippe ANTOINE – Sylvie AVIT-RELET – Joël DERENNE – Bernard DRUDI – Marc DUPUY – Gaëtan GOUBERT – Guy LETROT – Christian MONCHOIS.

Invités présents : Pascal BERTHELIN – John BLANCHARD.

Ouverture de la séance par le Président Guy LETROT à 20h10.

Rappel de l'ordre du jour :

Un seul point inscrit à l'ordre du jour : la présentation du Budget Prévisionnel 2024-2025.

Sylvie AVIT-RELET présente les documents qui ont été préalablement envoyés aux membres du Bureau.

La projection au 30/06/2024 serait de 62 515,68 euros mais il faut prendre en considération les 101 628.01 euros de la vente de l'appartement de Caen ce qui montre une perte d'exploitation prévisionnelle sur l'exercice de 39 112,33 euros.

Au regard de ces éléments chiffrés et un rappel de la situation :

- Depuis la saison 2017/2018, année de la fusion, la part régionale des licences seniors n'a augmenté que de 1.65 €, alors que les parts fédérales et départementales ont augmenté respectivement de 6 € et 3 €.
- La ligue a financé l'augmentation de 2 € de la part départementale de la saison 2022/2023 soit 16 292€
- Sur la saison 2021/2022, les tarifs de la licence loisirs ont baissé de 3.75 € pour les seniors et de 5.45 € pour les autres catégories. Dans le même temps la part ligue a été supprimée au bénéfice des comités, ce qui représente une perte d'un peu moins de 20 000 € par saison.
- A partir de la saison 2022/2023, la ligue finance entièrement la maintenance de SPID soit 3 000 € pour la ligue et 3 000 € pour les comités.

Sylvie AVIT-RELET propose une augmentation de la part Ligue sur les licences compétition :

- 5 euros pour les catégories vétérans, seniors, juniors, cadets et minimes,
- 4 euros pour les catégories benjamins et poussins.

Joël DERENNE valide l'augmentation pour équilibrer le BP, mais aurait préféré que cette augmentation soit répartie sur plusieurs items plutôt que seulement sur les licences.

- **La proposition est validée : 6 voix pour, 0 abstention, 2 voix contre.**

Philippe ANTOINE propose également une augmentation de l'engagement au championnat par équipes de 7 euros. Cette proposition sera présentée en Conseil de Ligue.

Pascal BERTHELIN rappelle que la pension des sportifs au CRJS risque d'augmenter fortement pour passer de 4 700 euros à 5 450 euros, soit une augmentation de 750 euros. Une participation de 50 % de la ligue de l'augmentation de la pension pourrait être envisagée. Cela représenterait un budget de 5 000 euros répartis de la façon suivante : 2 500 euros sur le budget global de la ligue et 2 500 euros d'économies sur le budget technique.

Après ces derniers votes, la séance est levée à 21h45 par Guy LETROT.

Le secrétaire général.

Bernard DRUDI